PRÉFET
DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 26 février 2026

Fausses alertes à la bombe dans plusieurs établissements scolaires de Gironde

Depuis la rentrée de février, plusieurs établissements ont fait l'objet d'alertes à la bombe.

En application du Plan Particulier de Mise en Sécurité « Attentat intrusion » (PPMS), par mesure de précaution et en collaboration avec les forces de l'ordre, les élèves et les personnels ont été à chaque fois mis en sécurité le temps de mettre en œuvre la procédure de levée de doute. Ces alertes se sont à chaque fois révélées fausses.

Une fausse alerte mobilise inutilement les forces de l'ordre et de secours pendant plusieurs heures et retarde les éventuelles interventions auprès de ceux qui ont vraiment besoin.

Ces faits sont systématiquement suivis d'un dépôt de plainte par le chef d'établissement. Les auteurs de fausses alertes sont systématiquement recherchés et des poursuites à leur encontre engagées sous l'autorité du procureur de la République.

Ces fausses alertes, ces canulars, ces appels malveillants constituent un délit au regard de l'article 322-14 du Code pénal : « Le fait de communiquer ou de divulguer une fausse information dans le but de faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration dangereuse pour les personnes va être ou a été commise » est puni d'une peine allant jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Par ailleurs, par-delà les peines encourues devant l'autorité judiciaire, les auteurs, et le cas échéant leurs responsables légaux, devront assumer le remboursement des dépenses engagées dans le cadre de ces alertes.

Enfin, si un ou des élèves sont identifiés comme responsables ils seront immédiatement présentés devant un conseil de discipline.

Étienne GUYOT, préfet de région Nouvelle-Aquitaine et Jean-Marc HUART, recteur de l'académie de Bordeaux condamnent fermement de tels agissements qui entravent le bon fonctionnement des établissements et expriment leur solidarité envers les équipes éducatives des établissements, les élèves et leurs parents. Ils saluent également l'exemplaire mobilisation des forces de l'ordre pour sécuriser les évacuations et accompagner la procédure de levée de doute.

Contacts presse :

Académie de Bordeaux
Aurélia PAILLOT 06 12 74 02 69
Geoffrey LE DENTEC 06 13 94 84 78
presse@ac-bordeaux.fr

Préfecture de la Gironde
05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr